



Doc. 15526
23 juin 2022

Examen du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement de la République kirghize

Amendement¹ n° 4

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

*Dans le projet de résolution, paragraphe 16.5, remplacer le mot «régulièrement» par les mots suivants:
«chaque année».*

1. 2022 - Troisième partie de session

